

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE ÉCRIVAIN PUBLIC

Fin 2014, la municipalité de Dolus mettait en place un service d'écrivain public bénévole. Durant cinq ans, la fonction a été assurée par madame Liliane Chabot, éducatrice spécialisée à la retraite, très motivée par cette activité entièrement bénévole : *« D'abord j'aime bien le contact avec les gens, j'ai le sens de l'écoute et si je peux aider les gens je le fais. Et puis le fait de les aider me permet de rester dans une certaine dynamique sociale, c'est à double-sens. Comme ça je ne suis pas uniquement consommatrice d'activités proposées sur la commune, là je suis active et c'est important aussi pour moi »*.

Ce service à la personne est totalement gratuit. Lien social et trait d'union entre les habitants et les administrations, il répond à la quasi-totalité des demandes d'aides à la rédaction et réalise des missions de conseil en écriture. Cette activité, qui demande un fort investissement personnel, réclame aussi des qualités rédactionnelles, une bonne connaissance de l'environnement administratif et un bon sens de l'écoute. Son rôle consiste également à aider à la compréhension des textes de différentes natures (juridiques, administratifs, etc.) et, le cas échéant, de rediriger les personnes vers des professionnels compétents. L'écrivain public est évidemment tenu au devoir de réserve et au respect de la vie privée des demandeurs.

Dès la première année, on a pu constater que la mise en place d'une permanence d'écrivain public répondait à une demande, et même à un besoin, de nombreux habitants de la commune. Des jeunes, des personnes actives ou à la recherche d'un emploi, des retraité(e)s sont venus demander une aide pour la rédaction d'un courrier (caf, sécurité sociale, trésor public, tribunal, bailleurs...). Ainsi, une centaine de rencontres a permis de rendre service à plus de soixante personnes.

Le rendez-vous avec l'écrivain public a facilité pour certains la recherche d'un emploi (aide à la rédaction de C.V. et de lettre de motivation). Il est souvent accompagné d'un échange positif motivant qui redonne espoir à ceux qui désespèrent face aux difficultés rencontrées. Il peut aussi aider à régler un litige avec un organisme, comme aider à remplir un document administratif un peu complexe.

En cinq ans, plus de 500 rendez-vous ont été honorés. Preuve a ainsi été faite de la nécessité de créer ce type de permanence au service d'une population parfois désemparée face aux démarches administratives de plus en plus complexes et souvent déstabilisée par la place de plus en plus importante que prend l'informatique dans notre vie quotidienne.

Venir rencontrer l'écrivain public, c'est aussi bénéficier d'une écoute, d'une disponibilité, d'un moment où l'on prend le temps de la réflexion. Certains pourront y envisager un projet et trouveront ici une aide à sa création (rédaction, recherche de partenaires, de stages, de formation, de subventions...).

D'autres passeront juste dire bonjour ; à l'image de ces personnes isolées qui éprouvent le besoin de rompre une solitude trop pesante.

En ce début d'année, madame Corinne Férey, enseignante spécialisée à la retraite, très active dans le milieu associatif dolusien (association Hippocampe Musique), reprend le flambeau. *« Je me suis rendue compte autour de moi que certaines personnes, en particulier des personnes âgées, avaient besoin d'aide pour effectuer les démarches administratives par Internet. J'ai envie de leur être utile »*. Sa bonne connaissance de l'outil informatique sera sûrement appréciée par celles et ceux qui franchiront prochainement le seuil de sa permanence. À noter que Corinne conduit également la navette qui transporte gratuitement les personnes ayant des besoins de mobilité deux fois par semaine (s'inscrire la veille en téléphonant à la mairie 05 46 75 32 36).

Madame Corinne Férey est présente un jeudi sur deux de 9h à 12h salle des permanences de la mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie, téléphoner au 05 46 75 32 36 ou venir sans rendez-vous.

À ce service, s'ajoutent les permanences régulières en mairie tenues par la Maison des Initiatives et des Services à l'attention des usagers qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches en ligne.

Patricia Marchal, service communication

contact : Sarah Montil, CCAS 05 46 75 32 36